

 Centre Hospitalier Universitaire de Nice	DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES NOTE D'INFORMATION	CIMIEZ		Page 1 sur 3
		JR/MJV/N° 877		
		Création	MàJ	Vérification
		07/07/2011	07/07/2011	07/07/2011
INFORMATION COMMUNICATION	Elaboration : Mme ROCCA Poste 34603	Approbation	Diffusion	Application
		07/07/2011	08/07/2011	22/07/2011

Affaire suivie par : Mme REGNIER - VIGOUROUX
☎ 04 92 03 46 29

Nice, le - 8 JUIL. 2011

NOTE D'INFORMATION

OBJET : AVIS DE VACANCE D'UN POSTE DE CADRE DE SANTE RESPONSABLE SOIGNANT ADJOINT AU CHEF DE POLE

Il est porté à la connaissance des cadres qu'un poste de Cadre de Santé, Responsable Soignant Adjoint au Chef de Pôle sera prochainement vacant au Centre Hospitalier Universitaire de Nice dans le :

POLE UROLOGIE-NEPHROLOGIE.

La fiche de poste ci-jointe, définit les fonctions et conditions requises.

Le référentiel de compétences, annexé au document, constitue un des supports d'évaluation des candidats à la fonction.

Peuvent faire acte de candidature :

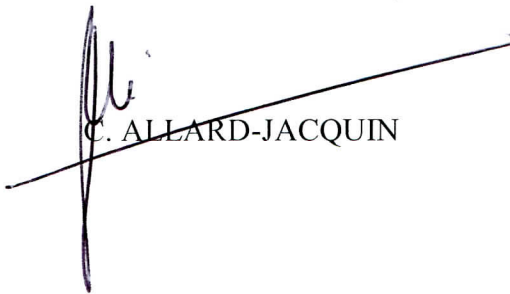
- Les Responsables Soignants de Pôle actuellement en poste.
- Les Cadres Supérieurs de Santé en mission transversale et/ou au sein des pôles.
- Les Cadres de Santé titulaires du certificat cadre depuis au moins 3 ans.

Les demandes doivent être adressées à :

**Monsieur le Directeur Général
du Centre Hospitalier Universitaire de Nice
DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES
GRAND-HOTEL – 2^{ème} étage
HOPITAL DE CIMIEZ**

avant le 22 JUILLET 2011.

Le Directeur
des Relations Humaines,


C. ALLARD-JACQUIN

DIFFUSION

Intendants de site pour affichage
Note d'information affichée dans Intranet

Signature de l'agent :

Date :

FICHE de POSTE du CADRE DE SANTE RESPONSABLE SOIGNANT ADJOINT AU CHEF DE POLE DU POLE URO-NEPHROLOGIE

Nom & signature du cadre de proximité :

Date : maj 14/06/2011

Déf. : Elle situe et décrit de façon générale le poste de travail de chacun des agents du CHU ; elle peut être complétée par la rédaction de fiches descriptives de tâches élaborées par les cadres de proximité dans le cadre de l'organisation du travail de l'unité.

LOCALISATION

HOPITAL : CHU DE NICE
POLE : UROLOGIE NEPHROLOGIE

IDENTIFICATION DU POSTE

GRADE : CADRE SUPERIEUR DE SANTE OU CADRE DE SANTE
FONCTION : Cadre de santé, responsable soignant adjoint au Chef de pôle

POSITION DANS LA STRUCTURE

Est placé sous l'autorité fonctionnelle du médecin chef de pôle
Cette autorité porte sur l'organisation et le fonctionnement technique du pôle et de ses différentes activités dans le respect des champs de compétence définis par la loi pour les différents acteurs et objectifs de soins.
Le cadre de santé, responsable soignant adjoint au responsable du pôle garde l'autonomie fonctionnelle dans la méthodologie de mise en oeuvre des axes de la politique de soins et par délégation, des axes de la déconcentration relevant de ses attributions et domaine de compétences.

* Liaisons hiérarchiques

Le cadre de santé, responsable soignant adjoint au chef de pôle (RSP) est placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur de Soins – Coordonnateur Général des Soins.

FINALITE DU POSTE

Une contractualisation avec la CGS est prévue dans le respect d'objectifs de performance (clinique, scientifique, économique), en pertinence et en cohérence avec le projet de pôle d'une part et avec les axes de la politique institutionnelle de soins d'autre part.

PARTICULARITES DE LA FONCTION OU DU POSTE

Le cadre de santé, responsable soignant adjoint au chef de pôle est nommé pour une période de 3 à 5 ans renouvelable une fois. Son mandat peut s'interrompre avant terme, soit sur une demande, soit sur celle du Coordonnateur Général des Soins.
Au terme du ou des mandats, le cadre de santé, responsable soignant adjoint au responsable du pôle peut postuler soit à la fonction sur un autre pôle, soit sur une fonction transversale.
Le cadre de santé, responsable soignant adjoint au responsable du pôle doit exercer sa fonction à temps plein. Sa fin d'activité en qualité de cadre au CHU ne doit pas être programmée dans un délai inférieur ou égal à 3 ans.
Le cadre de santé, responsable soignant adjoint au responsable du pôle participe aux tours de garde du CHU, la semaine le week-end et les jours fériés.

CONTRIBUTION ATTENDUE

Le cadre de santé, responsable soignant adjoint au responsable du pôle, dans le respect de la politique générale de l'établissement :

- Définit une politique de soins au niveau du pôle et contribue au pilotage dans une vision pluriannuelle et en cohérence avec les objectifs du pôle et le projet de soins du pôle.
- Manage une équipe de cadres et répartit les responsabilités de terrain ou transversale au sein des membres de son équipe.
- Optimise les coordinations internes et externes.
- Favorise le développement des compétences en adaptant la politique de formation aux besoins individuels et collectifs.
- Conduit une politique qualité et gestion des risques s'intégrant dans le projet de pôle.

ENGAGEMENT DANS LA DYNAMIQUE DE L'INSTITUTION

Appliquer la politique de soins de la CGS.
Participer aux projets institutionnels et/ou de pôles, dans son domaine d'expertise au sein de groupes pluridisciplinaires et/ou transversaux.
Engager les équipes dans une dynamique d'amélioration continue et d'évaluation de la qualité en coordination avec les choix stratégiques de l'institution et/ou du pôle.

CONNAISSANCES REQUISES

- **Titres – Diplômes ou Niveau :**
 - diplôme de cadre de santé.
 - expérience d'encadrement d'au moins 3 ans.
 - expériences professionnelles dans les domaines concernés
 - formation (continue ou universitaire) suivies et opérationnalisées.

* Qualités professionnelles :

Le cadre de santé, responsable soignant adjoint au responsable du pôle doit être : communicant, stratège, fédérateur, innovant.

REFERENTIEL DE COMPETENCES DE CADRE SOIGNANT ADJOINT AU CHEF DE POLE (RESPONSABLE SOIGNANT DE POLE)

MISSIONS	N° DC	Domaine de Compétences
MISSIONS 1	1	Traduire les orientations de l'établissement (projet médical, projet de soins, projet social et COM) dans le projet de pôle
Définir les axes de la politique de soins au niveau du pôle et contribuer au pilotage du pôle dans une vision pluriannuelle en : *participant à l'élaboration du projet de pôle, *organisant l'offre de soins, *évaluant l'atteinte des objectifs définis, *adaptant les stratégies à l'évolution du contexte.	2	Contribuer à l'animation du projet pluridisciplinaire du pôle
	3	Coordonner et évaluer le projet paramédical du pôle
	4	Participer à la définition des orientations budgétaires du pôle en fonction de la politique qualité des prestations de soin
	5	Assurer le suivi et le contrôle de gestion garantissant l'efficience dans l'utilisation des ressources
	6	Prendre des décisions correctives en fonction des indicateurs de suivi et de résultats
	7	Participer aux choix et orientations stratégiques du pôle en étant le garant de la qualité du service soignant rendu au patient
	8	Contribuer à la gestion de l'innovation au sein du pôle
MISSIONS	N° DC	Domaine de Compétences
MISSION 2	1	Mobiliser les cadres sur les objectifs définis
Manager une équipe de cadres pour : *garantir la performance des prestations *développer une politique de mutualisation au sein du pôle, *optimiser la gestion des ressources humaines	2	Organiser la délégation et le contrôle des responsabilités des activités et des moyens dans son champ de compétences
	3	Définir et mettre en œuvre une gestion prévisionnelle des compétences à l'échelle du pôle
	4	Favoriser le développement des potentialités
	5	Favoriser l'appropriation des procédures et des outils d'évaluation des pratiques professionnelles par les cadres de santé
	6	Impulser une stratégie d'évaluation des personnels en utilisant les contrats d'objectifs comme outil de management
	7	Définir et mettre en œuvre un dispositif de mutualisation au sein du pôle

MISSIONS	N° DC	Domaine de Compétences
MISSION 3	1	Créer et/ou utiliser les systèmes d'information nécessaires à la continuité des soins (NTIC)
Optimiser les coordinations internes et externes en :	2	Argumenter et négocier auprès des partenaires et acteurs
*instaurant une politique de communication ascendante et descendante au sein du pôle	3	Garantir le respect des référentiels métiers.
	4	Formaliser les parcours patients et/ou chemin cliniques au sein du pôle
*définissant des stratégies de travail en réseau interne et externe	5	Répérer pour traiter et diffuser les évolutions de l'environnement interne et externe (Bench marking)
*développant les chemins cliniques et recherchant l'efficacité du parcours patient	6	Conseiller et influencer les décisions stratégiques
MISSIONS	N° DC	Domaine de Compétences
MISSION 4	1	Développer au sein du pôle un projet de santé publique et/ou d'action d'éducation à la santé
*Favoriser le développement des compétences en adaptant la politique de formation aux besoins individuels et collectifs	2	Valoriser les potentiels des cadres de santé au travers de leur participation aux projets institutionnels transversaux
	3	Structurer et coordonner les actions de recherche et en assurer le suivi
*Promouvoir la recherche dans le domaine professionnel au sein du pôle	4	Faciliter la mise en relation des personnes ressources en interne et en externe dans le domaine de la recherche
	5	Construire le plan de formation du pôle à partir des axes d'innovation du pôle et des besoins individuels et collectifs de formation identifiés au travers des entretiens d'évaluation

MISSIONS	N° DC	Domaine de Compétences
MISSION 5 *Conduire une politique Qualité et Gestion des Risques s'intégrant dans le projet de pôle	1	Identifier la typologie des risques prévalents au sein du pôle
	2	Adapter les mesures correctrices dans le cadre de sa participation aux staffs qualités
	3	Impulser une politique de partage et d'harmonisation des procédures procédures intégrant leurs mises en oeuvres et évaluations
	4	Veiller à la mise en œuvre du principe de subsidiarité